

PROCES-VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

Décret no 90-788 du 6 septembre 1990 relatif à l'organisation et au fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires
 Art 20 : A l'issue de chaque séance du conseil d'école, un procès-verbal de la réunion est dressé par son président, signé par celui-ci puis contresigné par le secrétaire de séance et consigné dans un registre spécial conservé à l'école. Deux exemplaires du procès-verbal sont adressés à l'inspecteur de l'éducation nationale chargé de la circonscription d'enseignement du premier degré et un exemplaire est adressé au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.

ECOLE / RPI

NOM	Ecole Samuel de Champlain	DATE DE LA REUNION	20/06/22
COMMUNE (S)	AYRON		

Participants

: présent.e, : excusé.e

Représentant.e.s des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités
<p>Pour AYRON M. MAITRE Gwennaël <input checked="" type="checkbox"/> Mme WOLF Laëtitia <input type="checkbox"/> Mme PINGANAUD Stéphanie <input type="checkbox"/> Mme JUSTE Sophie <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour CHALANDRAY Mme FAUSSAT Fanny <input checked="" type="checkbox"/> Mme REIGNE Séverine <input checked="" type="checkbox"/> Mme DA FONSECA Mélanie <input checked="" type="checkbox"/> Mme JUSTE Sophie <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour MAILLÉ M. VETIZOU David <input type="checkbox"/> Mme ABRAHAM Karina <input type="checkbox"/> Mme BRIANT Laureen <input checked="" type="checkbox"/> Mme GUERIN Maguy <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>- Président Mme Laurence Goumet <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>- IEN Mme JUSSAUME Annie <input type="checkbox"/></p> <p>- Enseignant.e.s</p> <p>Pour AYRON Mme BENELBAZ Maud <input checked="" type="checkbox"/> Mme GOUMET Laurence <input checked="" type="checkbox"/> Mme PRESTROT Céline <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour CHALANDRAY Mme LACHIRI Chantal <input checked="" type="checkbox"/> Mme BONNIN Bénédicte <input checked="" type="checkbox"/> Mme THIOULET Stéphanie <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour MAILLÉ Mme BESLE Tamara <input checked="" type="checkbox"/> Mme BATEMAN Annabelle <input type="checkbox"/> Mme TOURINAN Priscillia <input type="checkbox"/> Mme DUTEL Inès <input checked="" type="checkbox"/></p>	<p>Pour AYRON Mme GUERIN Fabienne <input type="checkbox"/> Représentée par Mme Réault <input checked="" type="checkbox"/> Mme MICHONNEAU Christelle <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour CHALANDRAY Mme PELLETIER Nathalie <input checked="" type="checkbox"/> Mme PIAUMIER PINEAU Pascale <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Pour MAILLÉ M LACOSTE Hubert <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Présidente du SIVOS Mme MERIGOT Fabienne <input checked="" type="checkbox"/></p>

Pour introduction, le/la président(e) nomme un/une secrétaire de séance : Madame Benelbaz

Ordre du jour

- 1) Fonctionnement du conseil d'école : constitution du bureau des élections de représentants des parents d'élèves. Présentation d'une nouvelle application.
- 2) Evolution du contexte sanitaire.
- 3) Les actions pédagogiques : salon du livre, prix des incorruptibles, école et cinéma, « un livre pour les vacances », label éco-école, visite du collège de Latillé, les sorties pédagogiques, natation, classe bleue.
- 4) Les ressources humaines de l'école : l'équipe enseignante et la répartition pédagogique en septembre 2022.
- 5) Moyens matériels et financiers : budget SIVOS, liste de fournitures.
- 6) Remise des calculatrices offertes par les 3 APE.
- 7) Mise en œuvre et suivi du PEDT.
- 8) Travaux dans les écoles.

1. Fonctionnement du conseil d'école

Constitution du bureau des élections de représentants des parents d'élèves pour l'année prochaine :

Mme Besle explique que pour préparer le matériel de vote, nous avons besoin de trois parents d'élèves volontaires. Trois parents se proposent :

- Madame Wolf
- Madame Juste
- Madame Da Fonseca

Madame Besle annonce qu'il va peut-être y avoir un changement dans les modalités de vote à la rentrée prochaine. Il existe actuellement une application à l'essai pour que les parents votent de façon électronique. Peut-être sera-t-elle mise en application en 2022.

Il y aura cependant toujours une possibilité de voter en format papier. Les deux modalités seront proposées.

2. Evolution du contexte sanitaire

Les enfants et les adultes ne sont plus tenus de porter le masque. Nous rappelons que les parents ne doivent pas mettre leurs enfants à l'école en cas de symptômes ou maladie.

Quand un cas de COVID se présente, les directrices ont décidé de prévenir toutes les autres classes de l'école (comme récemment à Maillé et à Ayron).

3. Actions pédagogiques

Salon du livre :

Il a eu lieu le 2 juin et a eu un vif succès (plus de 400 visiteurs). Les activités ont été bien investies par les élèves qui ont bien participé à l'achat du livre. Le thème cette année était la magie et nous avons travaillé avec les artistes Makéda Giron et Khassatu Ba.

Laurent Audouin et Loic Méhée (présents au salon du livre) sont intervenus dans les classes de l'école d'Ayron.

Merci aux parents et aux enfants pour leur participation active au salon du RPI.

Merci aux employés communaux d'Ayron pour l'installation et le rangement de la salle des fêtes pour notre salon du livre.

Le futur thème n'est pas encore défini pour le moment.

Prix des incorruptibles : Les élèves de la classe maternelle de Maillé et d'Ayron ont travaillé sur 5 livres de littérature de jeunesse et ont procédé le 5 mai au vote de leur album favori. L'occasion pour eux d'exprimer leur avis en remplissant un véritable rôle d'électeur : urne, isoloir et bulletin de vote étaient à leur disposition.

Les 2 classes de CM de Maillé ont également participé à ce prix.

Ecole et cinéma : Les classes de CE1/CE2 et CE2/CM1 ont vu *Mon voisin Totoro*.

Les 2 classes de CM de Maillé ont également vu *Mon voisin Totoro*.

Pour l'école de Chalandray, il n'y a pas eu possibilité de trouver un bus disponible ce qui a empêché les classes de pouvoir se rendre au cinéma.

Les 3 écoles continuent ce dispositif à la rentrée prochaine.

« **Un livre pour les vacances** » : Madame Besle présente le livre offert aux CM2 par le ministère. Ce livre regroupe des fables de La Fontaine.

Cette année, c'est une nouvelle illustratrice qui s'appelle **Catherine Meurisse** qui a illustré les fables. Elle a été révélée par le [concours de bande dessinée scolaire](#) à Angoulême. Un travail sur le recueil pourra être conduit à la rentrée en classe de sixième.

La date n'est pas encore définie pour la remise de ces livres.

Label éco école :

Pas encore de réponse à l'heure actuelle pour le label éco école de l'école de Chalandray. Le résultat devrait paraître fin juin. L'école de Chalandray a reçu le prix académique des éco délégués et elle concourt pour le prix national.

L'école de Chalandray a pu assister au spectacle *Le grand bazar* à la salle du château d'Ayron dans le cadre de ce projet et les grandes sections, CP et CE1 ont pu visiter le centre de tri de Poitiers au mois de juin.

Visite du collège de Latillé :

Aujourd'hui, les élèves de CM2 de l'école de Maillé se sont rendus au collège de Latillé. Ils ont été accueillis par le professeur d'éducation musicale et la classe de 6ème B avec laquelle ils avaient fait une correspondance auparavant. Ils ont débuté par une matinée sur le thème de l'éducation musicale puis ont pris le repas avec leurs correspondants et enfin l'après-midi, ils ont eu une réunion avec la conseillère principale d'éducation (CPE) qui a pu répondre à leurs questions. Ils ont pu ensuite travailler sur les danses traditionnelles en relation avec le projet sur les différents pays qu'ils avaient mené en classe.

Les sorties pédagogiques :

Ayron :

21 juin : rencontre des 3 classes maternelle à l'école de Chalandray

Cette rencontre vise à préparer l'arrivée des grandes sections en CP à la rentrée prochaine.

1er juillet : les classes CE1/CE2 et CE2/CM1 se rendront au zoo de Doué la fontaine.

5 juillet : les classes maternelles d'Ayron et de Maillé se rendront au zoo de Doué la fontaine.

Pour Ayron, ces sorties sont entièrement financées par l'APE (bus + entrées).

Maillé :

Le 7 juin, les CM de Maillé se sont rendus au Futuroscope. Comme il n'y avait pas beaucoup de spectateurs ils ont réussi à faire toutes les attractions à l'exception des attractions à haute sensation. L'APE a offert 150€ par classe pour cette sortie. Ils ont également offert un goûter sur place ce qui a évité aux élèves d'être trop chargés. La coopérative a pris en charge l'achat de porte-clés souvenir pour chaque élève. Un remerciement tout particulier à la maman qui a pris en charge l'enfant qui avait un plâtre pendant toute la journée.

Le vendredi 24 juin, les élèves de CM vont participer à une sortie vélo. Ils réaliseront une boucle d'une trentaine de kilomètres. Les élèves pique-niqueront au parc de la Gorande. Le parcours a déjà été testé par les enseignantes. Merci au papa bénévole pour la vérification de tous les vélos des élèves pour cette sortie.

Les parents accompagnateurs doivent passer un agrément. 3 lieux d'agrément sont privilégiés par la directrice de Maillé : Vouillé, Maillé et Quinçay. 2 dates d'agréments ont été proposés cette année.

21 juin : rencontre des 3 classes maternelle à l'école de Chalandray

Chalandray :

La classe de CE1 de l'école de Chalandray se rendra à La Rochelle le 30 juin au musée maritime et à l'aquarium. Ils se rendront sur les lieux en train.

La dernière semaine de l'année scolaire, les élèves de l'école de Chalandray participeront à une opération « Nettoyons la nature ».

Merci à l'APE de Chalandray pour le projet sur les recycleurs du son avec « le grand bal » final. Le 5 juillet, en amont, aura lieu l'opération « Vélos fleuris », organisée par l'APE et les activités périscolaires.

Natation :

La classe de CE2/CM1 d'Ayron a participé à 8 séances de natation à la piscine de Neuville du Poitou du mardi 5 avril au jeudi 12 avril. Les élèves étaient plein d'entrain pour cette activité. Merci aux parents qui ont bien voulu accompagner lors de cette activité et parfois au pied levé avec le COVID. L'activité a pu être réalisée avec la classe de Chiré-en-Montreuil, les correspondants de la classe de Madame Prestrot.

À Maillé, les élèves de CM ont pu participer à une activité piscine du 16 mai au 16 juin à raison de 2 séances par semaine. Ils ont eu 9 séances de natation. À l'issue de cette session, il a été remis aux élèves une attestation scolaire du savoir nager. Sur 49 élèves, 28 ont obtenu l'attestation. Pour ceux qui ne l'ont pas encore obtenue, il y aura une autre session natation pour les élèves de CM1 et de 6ème à la rentrée prochaine. L'enseignante remarque beaucoup d'évolution entre le début de l'activité et la fin. Il reste cependant une poignée d'enfants qui refusent de mettre la tête sous l'eau.

Classe bleue : La classe maternelle d'Ayron participe à une classe bleue du 27 juin au 1er juillet (sauf le mercredi).

Ce dispositif fait partie intégrante du plan national de prévention des noyades et de développement de l'aisance aquatique initié par Mme Roxana MARACINEANU, Ministre des sports. Les « Classes bleues » s'adressent aux enfants de 4 à 6 ans. Les enfants auront 8 séances de 40 à 45 minutes sur une semaine, à raison de deux séances par jour. En dehors des séances à la piscine, les élèves bénéficient d'un temps de classe sur les lieux. L'aisance aquatique se construit dans un bassin où l'enfant n'a pas pied et sans matériel d'aide à la flottaison. Elle vise une expérience positive de l'eau et une adaptation au milieu aquatique.

Merci à l'APE qui finance une partie des pique niques et les goûters pendant les 4 jours.

4. L'équipe enseignante et la répartition pédagogique pour septembre 2022

La répartition à la date d'aujourd'hui est susceptible d'être modifiée.

A Ayron :

Mme Benelbaz, la classe maternelle : 14PS + 5GS	19 élèves
Mme Goumet, la classe CE1 : 21 CE121 élèves
Mme Prestrot, la classe CE2/CM1 : 13 CE2+ 12CM1	25 élèves

A Maillé :

Mme Bateman, la classe maternelle : 4PS+7MS+4GS	15 élèves
Mme Poisson, la classe CM1:20 CM1+5CM2	...25 élèves
Mme Besle, la classe CM2 : 24CM2	24 élèves

A Chalandray :

Mme Lachiri, la classe maternelle :4PS + 6MS+10GS	20 élèves
Mme Bonnin, la classe CP : 21 CP	21 élèves
Mme Thiollet, la classe CP/CE2 : 5 CP+21CE2	26 élèves

Total : 196 élèves sur le RPI

Cette répartition est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des inscriptions et des radiations.

5. Moyens matériels et financiers

Budget SIVOS présenté par Mme Mérigot : cette année le SIVOS alloue 191 € par élève, c'est-à-dire 1 euro de plus par enfant. Le budget est réparti de la manière suivante : les deux tiers, de janvier à septembre, et un tiers jusqu'à la fin de l'année civile.

Les listes de fournitures des différentes classes ont été distribuées et nous vous remercions donc de les consulter. Elles seront communiquées aux familles. Les familles fournissent le matériel de base. Le SIVOS fournit le reste.

Madame Mérigot intervient pour signaler à l'équipe enseignante que les demandes de bus pour l'année scolaire prochaine doivent être envoyées au plus tard avant le premier juillet pour que les parents n'aient pas à payer les frais de dossier. C'est aux parents de faire leur demande de bus individuellement par internet.

6. Place des parents à l'école

Remise des calculatrices :

Chaque année les 3 APE financent l'achat d'une calculatrice pour l'entrée au collège des élèves de 6ème du RPI. La date de remise des calculatrices n'est pas encore définie, peut-être le vendredi premier juillet.

7. Mise en œuvre et suivi du Projet éducatif de territoire (PEDT)

Pour Ayron :

Le PEDT est reconduit à Ayron. Les activités sont gérées par les employés communaux ; il y a des jeux de bois taille XXL, des activités manuelles et des jeux extérieurs. Ces activités sont réalisées le soir à raison d'une journée par classe. Il n'y a plus d'activité le midi.

Pour Maillé :

Ce sont les mêmes ateliers qu'en période 4 : atelier théâtre et atelier sport collectif, pour les CM. Aucune activité n'a été proposée aux élèves de maternelle car aucun enfant ne s'est inscrit.

Pour Chalandray :

Une activité chorale pour les GS jusqu'au CE1 a été proposée par Agnès Lemesle. Les enfants ont pu apprendre 3 chansons et ils ont participé à la création de fleurs qui seront présentées lors de l'opération vélo fleuri.

8. Les travaux dans les écoles :

Pour Ayron :

*La réparation des vélos et l'entretien quotidien

*Les peintures de la classe maternelle, de la salle de motricité et du couloir maternel

*La demande d'un nouveau photocopieur

*Madame Michonneau évoque l'installation de capteurs CO2 dans les classes.

Le maire D'Ayron réfléchit à la sécurité de la baie vitrée de la classe maternelle qui donne sur la route nationale.

*La directrice d'Ayron signale que plusieurs fenêtres de la classe de Madame Prestrot ne s'ouvrent pas et qu'il faudra réfléchir peut-être à un nouveau système.

Merci à la municipalité d'Ayron pour les brumisateurs et les ventilateurs pour la période de fortes chaleurs.

Merci aux employés communaux pour les travaux habituels réalisés au sein de l'école. Les interventions sont souvent rapides et efficaces.

Pour Maillé :

*L'installation d'un nouveau portail métallique avec des dessins ajourés.

*Au début du mois de juillet l'école va être dotée d'une alarme

*Demande d'un nouveau photocopieur

*Installation d'un nouvel écran, un nouvel outil numérique ENI écran numérique interactif de 75 pouces. C'est un mix entre une tablette et un ordinateur. Elle a été achetée grâce au financement avec le plan de relance numérique.

Madame Mérigot signale que les contrats de maintenance des 2 photocopieurs devront être mis au nom de l'école pour qu'il y ait un paiement par le SIVOS.

Merci à la municipalité de Maillé pour les brumisateurs et la salle des fêtes climatisée pour la période de fortes chaleurs.

Pour Chalandray :

La directrice de Chalandray remercie la mairie pour les travaux du quotidien, l'achat de meubles et la réparation de la porte de la maternelle. Elle remercie pour le bac de récupération d'eau. Elle explique qu'il faudra réfléchir au système d'utilisation de ce bac qui est difficile d'utilisation à la fois pour les enfants et pour les adultes. Une liste de travaux a été transmise à la mairie (avec la réparation des vélos de maternelle et des bancs...).

Demandes :

*Réinstallation du tableau maternelle.

*Achat de brise vue pour la classe de CE1 en élémentaire afin de cacher la nationale.

*Installation de robinets anti gaspillage

*Demande d'installation de bacs de tri devant l'école.

*Demande de l'installation d'un système d'alarme PPMS identique à celui de Maillé.

*La directrice de Chalandray évoque une subvention TEN territoire éducatif numérique qui aide les municipalités à hauteur de 70% pour le matériel informatique. Elle évoque l'achat d'un vidéo-projecteur, d'un TB I, l'installation d'un switch, d'un ordinateur portable par classe et l'achat d'une dizaine de tablettes dans le cadre du TEN.

Fait à AYRON

Le /06/2021

La présidente du Conseil d'École

Le / la secrétaire de séance